Inscription 2026-2027
Association Sportive du Collège « Jules VERNE »

L'association sportive est encadrée par les enseignants d'EPS et permet à tous les élèves qui le désirent, de pratiquer une ou plusieurs activités sportives et / ou artistiques durant toute l'année scolaire et en complément des heures d'EPS.

L'AS pourra participer à des rencontres organisées par l'UNSS.

Les activités proposées avec les créneaux d'entrainements et lieux correspondants sont les suivantes :

Activités	***Badminton***	***Futsal***	**Rugby**	***Tennis de table***
Quand	*Le lundi de 12h45 à 13h50*	*Le mardi de 12h45 à 13h50*	Le lundi *de 12h00 à 13h00*	*Le mardi de 12h00 à 13h00*
	Le mardi de 12h45 à 13h50	*Le vendredi de 12h45 à 13h50*		
Enseignants Référents	Mme Dugrand Mme Labrunie	M. Gronoff M. Alquier	Mme Bousquet-Dalies	M. Négre

Activités	***Multisports***	***Sports-co petits terrains :*** *Basket/ Hand/ Volley/ Ultimate*	***Badminton/ Basket-ball***
Quand	*Le jeudi de 12h45 à 13h50*	*Le jeudi de 12h45 à 13h50*	Mercredi de 12h30 à 14h30
Enseignants Référents	Mme Dugrand Mme Labrunie	Mme Bousquet-Dalies M. Négre	M. Alquier

La cotisation à l'année est de 28€, elle comprend le T-shirt personnalisé aux couleurs de l'Association Sportive.

Nous demandons aux élèves de ne s'inscrire qu'à **une seule activité.**
L'activité sportive choisie débouchera sur l'initiation à la pratique sportive, l'entraînement et la compétition inter-établissements scolaires (pour ceux qui le désirent), ainsi qu'à l'apprentissage de l'arbitrage et la découverte de la vie associative.

Les étapes pour inscrire votre enfant à l'AS :

- L'inscription et le paiement se font en ligne en flashant le QR Code ci-dessous :
- OUVERTURE DU SITE EN LIGNE MARDI 22 septembre à partir de **18h00**

Attention :
Un don pour le site Yapla est proposé, **il est facultatif**, vous pouvez mettre **la somme à 0 euro** pour ne payer que 28 euros.

https://association-sportive-college-jules-verne-1.s2.yapla.com/fr/event-125472

Ne tardez pas à vous inscrire en ligne, les places sont limitées. Si une activité n'apparaît plus, c'est qu'il n'y a plus de place.

Dans le cas où vous faites appel au Fonds Social, merci de ne pas vous inscrire en ligne mais de solliciter un enseignant d'EPS.

Association Sportive du Collège Jules Verne Plaisance du Touch
Inscription 2026-2027

Activité choisie :……..Jour de pratique……

Je soussigné(e), Madame, Monsieur .....(mère, père, tuteur)

Tél : .....

autorise l'élève nommé ci-dessous à participer aux activités de l'Association Sportive.

Nom :	Prénom :	Sexe : F ou M
Né(e) le : / /	Classe :	En situation de handicap : Oui / Non
	DP 4 / DP 5 / Externe	PAI : : Oui / Non

Informations que vous souhaitez porter à notre connaissance :……

Je prends connaissance des mentions légales ci-dessous concernant le droit à l'image, le règlement général sur la protection des données (RGPD) et les assurances. Je coche les cases en connaissance de causes :

- Mention Droit à l'image

Dans le cadre des activités proposées directement ou indirectement par l'Union nationale du Sport Scolaire (UNSS), l'association peut réaliser des clichés fixes ou animés de l'enfant licencié. A cet effet, l'adhésion à l'UNSS vaut acceptation de (a) la prise d'images fixes ou animées, le cas échéant en fixant d'autres éléments de la personnalité du licencié, (b) la fixation de l'image et des éléments de la personnalité du licencié sur tout support connu ou inconnu à ce jour et permettant l'exploitation desdites images, et (c) la reproduction, la représentation, l'exploitation voire la modification, directement ou indirectement de l'image et des éléments de personnalité du licencié dans le cadre des opérations de communication interne ou externe, institutionnelle ou promotionnelle sous tout format sous tout support directement ou indirectement. L'UNSS conservera l'anonymat du licencié. La présente autorisation est consentie à titre gracieux, pour le monde entier et pour une durée de 10 ans à compter de la prise de licence.

Lu et approuvé oui ◯ non ◯

- Mention RGPD

Aux fins de gestion de la pratique sportive et des compétitions organisées directement ou indirectement par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) et notamment pour s'assurer du respect des conditions d'accès et de participation à ces compétitions, nous sommes amenés à solliciter des données personnelles concernant votre enfant licencié à l'UNSS pour la durée de validité de ladite licence. L'UNSS présente, à cet égard, un intérêt légitime pour le traitement de telles données. L'adhésion à l'UNSS vaut donc autorisation pour cette dernière de collecter, d'enregistrer, de trier, de lister, de stocker les données nécessaires, y compris celles qui sont publiées ou communiquées par des tiers et qui permettent d'identifier les élèves n'étant pas autorisés, en application des articles 15 à 18 du règlement fédéral sportif et artistique de l'UNSS, à participer aux rencontres organisées dans les catégories Etablissement, Excellence et/ou Sport Partagé, notamment ceux inscrits au titre de l'année scolaire en cours :

· Sur les listes de sportifs (haut niveau, espoirs et collectifs nationaux) arrêtées par le ministre chargé des sports.
· Sur les listes des pôles fédéraux des parcours de performance fédéraux (PPF) établies par les fédérations sportives concernées.
· En sport-études dans l'activité sportive ou artistique concernée.

Outre les services internes de l'UNSS, les destinataires de ces données sont, à ce jour, les fédérations françaises délégataires du sport concerné par la pratique sportive du licencié, ainsi que les sous-traitants de l'UNSS tels que ses assureurs ou l'hébergeur des données de l'UNSS. Ces informations sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à ces destinataires. En tant que responsable légal du mineur licencié et conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous bénéficiez notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et d'effacement des données personnelles qui le concernent, que vous pouvez exercer en adressant directement une demande au responsable de ces traitements, par e-mail à l'adresse dpo@unss.org. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, via l'URL https://www.cnil.fr/fr/plaintes ou par courrier postal à l'adresse suivante : 3 place de Fontenoy TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07. La politique générale de protection des données est consultable sur le site internet de l'UNSS ainsi que sur son extranet OPUSS.

Lu et pris connaissance ◯

- Mention Assurances

Le licencié ci-dessus ou son représentant légal (pour les mineurs) déclare se conformer aux règlements sportifs de la fédération UNSS, avoir pris connaissance des statuts du règlement intérieur de la fédération et du règlement fédéral sportif et artistique (disponibles sur le site internet UNSS), s'engager à respecter la charte éthique du CNOSF conformément au Code du Sport. Le licencié ou son représentant légal déclare être informé(e) des conditions d'assurances et de l'intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer. Dans un certain nombre de situations (à l'exception des situations où l'auteur des violences a lui-même la qualité d'assuré) les garanties actuelles du contrat UNSS/MAIF apportent aux adhérents (licenciés UNSS) victimes de violences sexuelles/physiques/psychologiques, une prise en charge dans les conditions prévues par le contrat, des frais médicaux, pharmaceutiques et d'hospitalisation dont les séances de soutien psychologique peuvent faire partie (garantie « Indemnisation des Dommages Corporels »). Il en sera de même de la prise en charge des frais de procédure (garantie « Recours ») pour lesquels la MAIF pourra également proposer les services d'un avocat auquel elle fait régulièrement appel. Possibilité de souscrire à une garantie corporelle renforcée "I.A sport +" de la MAIF pour un complément de 14,15€.

Lu et pris connaissance ◯

Fait à ..... le ..... Signature du responsable légal :